

Modernisme et antimodernisme dans le Dictionnaire de théologie catholique

Christian Sorrel

▶ **To cite this version:**

Christian Sorrel. Modernisme et antimodernisme dans le Dictionnaire de théologie catholique. Sylvio De Franceschi. Théologie et érudition de la crise moderniste à Vatican II, Presses Universitaires de Limoges, pp.357-370, 2014. halshs-01227306

HAL Id: halshs-01227306
https://shs.hal.science/halshs-01227306

Submitted on 1 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

13799_CollHistoire 24/09/2014 14:03 Page1

Publié de 1899 à 1950 aux éditions Letouzey et Ané et complété entre 1951 et 1972 par des tables générales, le *Dictionnaire de théologie catholique* constitue encore aujourd'hui une somme de référence. Dirigée au départ par Alfred Vacant, à qui succède Eugène Mangenot, avant qu'il ne revînt à Émile Amann, puis au chanoine Albert Michel d'assumer l'achèvement du travail, l'entreprise a abouti à un ouvrage qui contient vingt mille pages de textes se répartissant en quelque cinq mille articles rédigés par plusieurs centaines d'auteurs. Le projet s'inscrit dans une politique éditoriale qui a conduit les éditions Letouzey et Ané à lancer les publications successives d'un *Dictionnaire de la Bible*, d'un *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, d'un *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* et d'un *Dictionnaire de droit canonique*. Il s'agissait, de la part de la maison Letouzey et Ané, de proposer une véritable encyclopédie catholique en cinq dictionnaires. À la même époque, les éditions Beauchesne s'attellent à la confection d'un *Dictionnaire apologétique de la foi catholique* publié de 1909 à 1928.

L'objectif du colloque organisé à l'Université de Limoges les 7 et 8 juin 2013 par l'EA 4270 (CRIHAM) était de permettre de dresser une table d'orientation à l'intérieur du massif foisonnant qu'est le *Dictionnaire de théologie catholique*, d'étudier les engagements doctrinaux adoptés par les auteurs, de voir dans quelle mesure les contributions ont reflété l'état contemporain de la recherche historique, de relever la volonté des collaborateurs de s'insérer dans l'actualité théologique et d'essayer de cerner l'image qu'ils ont proposée des grandes périodes de l'histoire de l'Église et du christianisme.

Université de Limoges

Equipe d'accueil 4270 CRiHAM

9 782842 876326

ISBN 978-2-84287-632-6

28 €

Textes réunis par Sylvio Hermann DE FRANCESCHI

Théologie et érudition de la crise moderniste à Vatican II

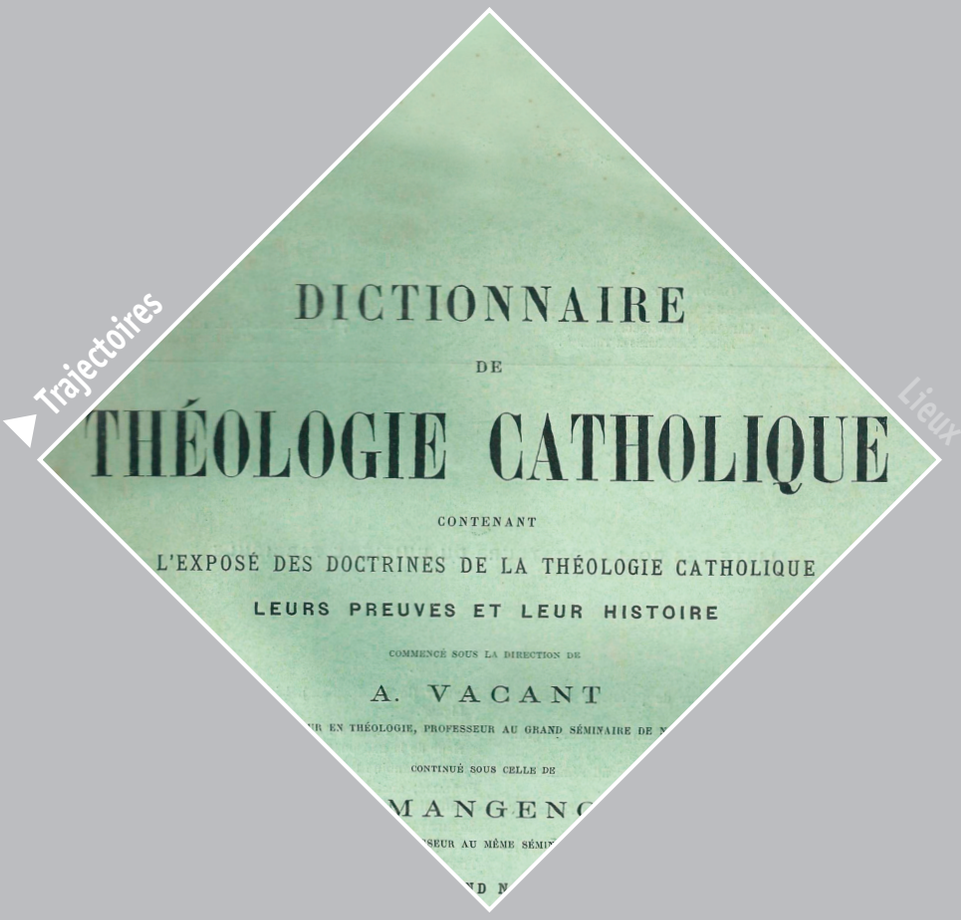
Autour du *Dictionnaire de théologie catholique*

histoire

Théologie et érudition de la crise moderniste à Vatican II

Autour du *Dictionnaire de théologie catholique*

Textes réunis par
Sylvio Hermann DE FRANCESCHI





Pulim

Pulim

Théologie et érudition
de la crise moderniste à Vatican II

Autour du *Dictionnaire de théologie catholique*

Ce volume constitue les Actes du colloque organisé les 7 et 8 juin 2013 à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Limoges par le Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie (CRIHAM-EA4270)

© PULIM, 2014

Presses universitaires de Limoges
39[C], rue Camille Guérin – F 87031 Limoges cedex
tel. : 05 55 01 95 35 – fax : 05 55 43 56 29 – courriel : pulim@unilim.fr
http ://www.pulim.unilim.fr

Théologie et érudition
de la crise moderniste à Vatican II

Autour du *Dictionnaire de théologie catholique*

Textes réunis par Sylvio Hermann DE FRANCESCHI

Pulim

Collection Histoire

Titres parus récemment

- *Les écrits du for privé. Objets matériels, objets édités*, sous la direction de Michel CASSAN, Jean-Pierre BARDET, François-Joseph RUGGIU, 2007, 347 p. ÉPUISÉ
- Thierry AMALOU, *Une concorde urbaine. Senlis au temps des réformes (vers 1520-vers 1580)*, 2008, 437 p. ISBN 978-2-84287-437-7 28 €
- Nicolas LYON-CAEN, *Un roman bourgeois sous Louis XIV. Récits de vie marchande et mobilité sociale : les itinéraires des Homassel*, Limoges, PULIM, coll. « Histoire-Trajectoires », 2008, 147 pages. ISBN : 978-2-84287-457-5 18 €
- *Étienne Baluze, 1630-1718. Érudition et pouvoirs dans l'Europe classique*, sous la direction de Jean BOUTIER, 2009, 380 pages. ÉPUISÉ
- Guillaume JAVERLIAT, *Bordeaux 1953, le deuxième drame d'Oradour. Entre histoire, mémoire et politique*, 2009, 251 pages. ISBN : 978-2-84287-476-6 20 €
- Anne MASSONI, *La collégiale Saint-Germain l'Auxerrois de Paris (1380-1510)*, 2009, 685 pages. ISBN 978-2-84287-480-3 30 €
- Jean-Pierre DELHOUME, *Les campagnes limousines au XVIII^e^ siècle. Une spécialisation bovine en pays de petite culture*, 2009, 455 pages. ISBN 978-2-84287-484-1 30 €
- Élie HADDAD, *Fondation et ruine d'une « maison ». Histoire sociale des comtes de Belin (1582-1706)*, 2009, 560 pages. ISBN 978-84287-485-8 28 €
- *Les damnés du ciel et de la terre*, sous la direction de Monique COTTRET et Caroline GALLAND, 2010, 272 pages ISBN 978-84287-513-8 20 €
- *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Age à la Révolution*, sous la direction d'Anne MASSONI, 2010, 190 pages ISBN 978-84287-509-1
- *Classement DÉclassement, REclassement*, sous la direction de Gilles CHABAUD, 2011, 434 pages ISBN 978-84287-534-3 22 €
- *Les corps intermédiaires économiques. Entre l'État et le marché,* sous la direction de Clotilde DRUELLE-KORN, 2011, 268 pages ISBN : 978-2-84287-547-3 22 €
- *Écritures de familles, écritures de soi France-Italie, XVI^e^-XIX^e^ siècles,* sous la direction de Michel CASSAN, 2012, 210 pages ISBN : 978-2-84287-551-0 23 €
- *Foules catholiques et régulations romaines. Les couronnements des vierges de pèlerinage à l'époque contemporaine (XIX^e^-XX^e^ siècles)*, sous la direction de Paul D'HOLLANDER et Claude LANGLOIS, 2012, 269 pages ISBN : 978-2-84287-553-4 22 €
- *Crédit public, crédit privé et institutions intermédiaires Monarchie française, monarchie hispanique (XVI^e^-XVIII^e^ siècles),* sous la direction de Vincent MEYZIE, 2012, 269 pages ISBN : 978-2-84287-572-5 23 €
- Aurélie CHATENET-CALYSTE, *Une consommation aristocratique fin de siècle. Marie-Fortunée d'Este, princesse de Conti 1731-1803*, 2013, 355 pages, ISBN : 978-2-84287-585-5, 25 €
- David GLOMOT, *« Héritage de serve condition », une société et son espace. La Haute Marche à la fin du Moyen Age,* 2013, 466 pages, CD, ISBN : 978-2-84287-590-9, 35 €
- *Vert et orange. Deux couleurs à travers l'histoire*, sous la direction de Jérôme Grévy, Christine MANIGAND et Denise TURREL, 2013, 228 pages, ISBN : 978-2-84287-594-7, 28 €
- Stéphane LAJAUMONT, *« Un pas de deux », clercs et paroissiens en Limousin (vers 1660-1789),* 2014, 530 pages, ISBN : 978-2-87287-604-3, 38 €

Modernisme et antimodernisme dans le *Dictionnaire de théologie catholique*

Christian SORREL
Professeur d'histoire contemporaine
Université Lyon II – LARHRA-RESEA (UMR 5190)

Le premier fascicule du *DThC* voit le jour en 1899, six ans après la publication de l'encyclique *Prouidentissimus Deus*, qui vise à couper court au débat sur l'inspiration de la Bible en condamnant la thèse de l'inerrance restreinte, et l'année de la rédaction de la lettre *Testem beneuolentiæ*, qui met en garde contre les options d'une partie des catholiques américains. Le cent cinquantième et dernier fascicule paraît en 1950, à l'heure de l'encyclique *Humani generis*, coup de semonce contre la « nouvelle théologie », analysée par ses adversaires comme le retour en force du modernisme. L'élaboration du *DThC* s'inscrit ainsi dans une chronologie dominée, au centre de la catholicité comme en ses périphéries, par la peur du modernisme, constitué en système mortel de la mise à l'Index des ouvrages de l'abbé Loisy en 1903 à l'imposition du serment antimoderniste en 1910, en passant par la rédaction du décret *Lamentabili sane exitu* et de l'encyclique *Pascendi Dominici Gregis* (1907)[1]. Traiter du modernisme et de l'antimodernisme dans le *DThC*, c'est donc parler d'une certaine manière de l'œuvre entière, tant l'enjeu est enveloppant. Il faut néanmoins tenir compte de la durée de réalisation du projet, un demi-siècle au cours duquel se produisent des inflexions, même si près du tiers des fascicules est publié avant 1914 (fascicules I à XLVII) et si près des deux tiers paraissent avant la fin de la décennie 1920 (fascicules XLVIII à LXXXIX). Décennie marquée par la publication en 1929 de la contribution originale de Jean Rivière, un résumé de son livre

[1] Pierre COLIN, *L'Audace et le soupçon. La crise du modernisme dans le catholicisme français 1893-1914*, Desclée de Brouwer, 1997.

Théologie et érudition. De la crise moderniste à Vatican II, p. 357-370.

sur l'histoire du modernisme édité la même année[2], alors que dix ans plus tôt, le *Dictionnaire apologétique de la foi chrétienne* avait opté pour la réédition de commentaires des documents romains de 1907, précédée d'une note introductive du directeur, le jésuite Adhémar d'Alès, destinée à préserver les droits de la science orthodoxe[3]. Mais si l'article *Modernisme* rédigé par l'abbé Rivière au bénéfice du *DThC* constitue un tournant, il n'empêche que demeure, avant comme après 1929, la dénonciation de la dangerosité du système identifié par Pie X, y compris dans les *Tables générales* éditées entre 1951 et 1972[4].

1. Présence du modernisme dans le *DThC*

Les notices dédiées explicitement au modernisme par les directeurs du *DThC*, les abbés Vacant, Mangenot et Amann[5], et les rédacteurs apparaissent assez tardivement et prennent la forme d'entrées historiques et biographiques. L'approche historique est au cœur de la longue notice de l'abbé Rivière, centrale par sa position comme par sa date (1929). Elle prolonge et amplifie la présentation biographique de M^gr^ Mignot (1842-1918), archevêque d'Albi, attentif au mouvement des idées et correspondant de l'abbé Loisy, parue l'année précédente[6]. Les fascicules suivants évoquent la lutte menée par Pie X (1903-1914), le combat antimoderniste du jésuite Eugène

[2] Jean RIVIÈRE, art. « Modernisme », *DThC*, t. X/2, Letouzey et Ané, 1929, col. 2009-2047, et ID., *Le modernisme dans l'Église. Étude d'histoire religieuse contemporaine*, Letouzey et Ané, 1929.

[3] Voir l'article *Modernisme* (1918) dans le *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, dir. Adhémar D'ALÈS, t. III, Beauchesne, 1926, col. 591-695. L'entrée renvoie aux articles des *Études* pour le mouvement d'idées antérieur à 1907 et réédite des textes des jésuites Alfred Durand, Léonce de Grandmaison, Stéphane Harent et Marcel Chossat sur *Lamentabili* et une brochure de M^gr^ Farges et du P. Lebreton sur *Pascendi*. Dans son propos liminaire, le directeur salue le travail de Pie X, « dard étincelant qui perce le brouillard moderniste », et s'interroge sur le « mystère de ténèbres » que constitue le succès de ce « pseudo-christianisme » avant de conclure : « Le moindre inconvénient des malentendus et de la confusion produits par ce mouvement doctrinal était de rendre singulièrement délicate et singulièrement ingrate la tâche de la science orthodoxe […]. Pleinement conscient de ces inconvénients et de ces dangers, le souverain pontife a soin de séparer la cause des initiatives fécondes et nécessaires de celle des nouveautés téméraires […]. S'il écarte avec un magnifique dédain les mirages d'une fausse science, il reconnaît que toute vérité proclamée, en n'importe quel ordre, est un hommage rendu à Dieu. »

[4] *DThC*, *Tables générales*, dir. Bernard LOTH et Albert MICHEL, Letouzey et Ané, 1951-1972, 4503 col.

[5] Louis KÖLL, *Ils ont voulu être prêtres. Histoire d'un grand séminaire. Nancy-Bosserville 1907-1936*, Presses universitaires de Nancy, 1987, p. 137-165.

[6] Louis DE LACGER, art. « Mignot (Eudoxe-Irénée) », *DThC*, t. X/2, Letouzey et Ané, 1928, col. 1743-1751.

Portalié (1852-1909) et la pensée de l'ancien jésuite anglais George Tyrrell (1861-1909), figure centrale de la crise du début du siècle[7]. Mais en définitive, le bilan est limité du fait de la proximité des événements et de la survie des acteurs, ce qui explique notamment l'absence de notice consacrée à Alfred Loisy (1857-1940), fréquemment cité pourtant. Quant aux auteurs de ces entrées, ils ne sont pas exempts de tout soupçon de modernisme – si l'on excepte le P. Ferdinand Cavallera, biographe du P. Portalié, son confrère et prédécesseur à l'Institut catholique de Toulouse[8]. C'est le cas de l'abbé Amann, écarté en 1907 du grand séminaire de Nancy en raison de sa position sur la question du transformisme, avant qu'il ne rejoigne en 1919 la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg, refondée par la France[9]. C'est le cas aussi de l'abbé Rivière, obligé en 1918 d'accepter le jugement du Saint-Office sur son analyse de la « science humaine du Christ », publiée en 1915 et en 1916 par le *Bulletin de littérature ecclésiastique* et renvoyé du grand séminaire d'Albi par M^gr^ Cézerac, successeur de M^gr^ Mignot, avant de pouvoir rejoindre l'équipe strasbourgeoise[10].

Il n'en va pas de même, en revanche, pour bien des entrées théologiques ou exégétiques qui censurent les positions modernistes en s'appuyant sur le magistère romain. Compte tenu de l'ordre alphabétique, nombre d'entre elles sont publiées avant 1914, alors que la lutte antimoderniste, de moins en moins regardante sur les moyens, se radicalise et conduit au malaise perceptible à la fin du pontificat de Pie X, ce dont témoigne l'article publié en 1914 dans les *Études* par le P. Léonce de Grandmaison et intitulé *Critiques négatives et tâches nécessaires*[11]. Si la notice consacrée à l'agnosticisme, enjeu de la crise moderniste, est antérieure à la cristallisation opérée par l'intervention romaine[12], des entrées aussi importantes que *Critique*, *Culte*, *Dieu*, *Dogme*, *Église*, *Expérience religieuse* ou *Foi* voient en effet le

[7] Émile AMANN, art. « Pie X », *DThC*, t. XII/2, Letouzey et Ané, 1935, col. 1716-1740, Ferdinand CAVALLERA, art. « Portalié (Eugène) », *ibid.*, t. XII/2, col. 2590-2593, Jean RIVIÈRE, « Tyrrell (George) », t. XV/1, Letouzey et Ané, 1948, col. 2016-2020.

[8] Henri de GENSAC, art. « Portalié (Eugène) », *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, vol. 1, *Les jésuites*, dir. Paul DUCLOS, Beauchesne, 1985, p. 217-218.

[9] Étienne FOUILLOUX, « La Faculté de théologie catholique de Strasbourg en 1919. Documents inédits », *Revue des sciences religieuse*s, LXXXVI/1, 2012, p. 3-24.

[10] Bernard SESBOÜÉ, art. « Rivière (Jean) », *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, vol. 9, *Les Sciences religieuses*, dir. François LAPLANCHE, Beauchesne, 1996, p. 587-589.

[11] Maurilio GUASCO, *Le Modernisme. Les faits, les idées, les hommes*, trad. française, Desclée de Brouwer, 2007, et Christian SORREL, « *Il modernismo francese* », *Humanitas*, 1, 2007, p. 10-20.

[12] André DE LA BARRE, art. « Agnosticisme », *DThC*, t. I/1, Letouzey et Ané, 1900, col. 596-605.

jour au lendemain de la promulgation de *Pascendi* et en portent l'empreinte, même si leurs auteurs ont été choisis avant la publication de l'encyclique[13]. Tous font preuve de prudence en exposant les doctrines, sans toujours trancher les questions ouvertes, du moins tant que les affirmations restent dans les limites de l'orthodoxie, à l'instar de l'abbé Mangenot, directeur du *DThC* et consulteur de la Commission biblique, instituée par Léon XIII en 1903. C'est la démarche de l'abbé Chollet, professeur aux Facultés catholiques de Lille, puis archevêque de Cambrai, du mariste Dublanchy ou des jésuites Chossat, Harent ou Pinard de la Boullaye. Les deux premiers, professeurs au scolasticat d'Ore Place à Hastings en Angleterre, ont commenté les documents romains de 1907 pour *L'Univers*. Le troisième, jeune enseignant au scolasticat d'Enghien en Belgique, s'imposera à partir de 1929 dans la chaire de Notre-Dame de Paris avec une apologétique historique de facture orthodoxe[14].

Après la pause forcée de la guerre, la prudence reste de mise sous la conduite de l'abbé Mangenot, puis de l'abbé Amann, qui ne peuvent pas ignorer les relances antimodernistes et les suspicions qui pèsent sur plusieurs collaborateurs du *DThC* tout en essayant de sauvegarder un espace de liberté entre les négations modernistes et les surenchères intransigeantes[15]. La direction renonce ainsi à publier en 1922 la notice *Immanence*, prévue initialement, à la suite des attaques visant l'article homologue du *Dictionnaire apologétique de la foi catholique* confié aux frères Albert et Auguste Valensin, jésuites, disciples de Maurice Blondel, dont les censeurs du modernisme condamnent la méthode d'immanence[16]. Si les entrées historiques

[13] Eugène MANGENOT, art. « Critique », *ibid.*, t. III/2, 1908, col. 2330-2337, ID., art. « Dieu. Sa nature d'après la Bible », *ibid.*, t. IV/1, 1910, col. 948-1023, Arthur CHOLLET, art. « Culte en général », *ibid.*, t. III/2, 1908, col. 2404-2427, Marcel CHOSSAT, art. « Dieu. Connaissance naturelle de Dieu » et art. « Dieu. Son existence », *ibid.*, t. IV/1, 1910, col. 756-948, Edmond DUBLANCHY, art. « Dogme », *ibid.*, t. IV/2, 1911, col. 1574-1650, ID., art. « Église », *ibid.*, t. IV/2, 1911, col. 2108-2224, Henri PINARD DE LA BOULLAYE, art. « Expérience religieuse », *ibid.*, t. V/2, 1913, col. 1786-1868, et Stéphane HARENT, art. « Foi », *ibid.*, t. VI/1, 1914, col 55-514.

[14] Sur le P. Pinard de la Boullaye, voir Hughes BEYLARD et Paul DUCLOS, art. « Pinard de la Boullaye, Henri », dans *Les Jésuites*, dir. Paul DUCLOS, *op. cit*., p. 212-213, et François LAPLANCHE, *La crise de l'origine. La science catholique des Évangiles et l'histoire au XX^e^ siècle*, Albin Michel, 2006, p. 167-175 et p. 640.

[15] Étienne FOUILLOUX, « Un regain d'antimodernisme ? », *Intellectuels chrétiens et esprit des années 1920*, dir. Pierre COLIN, Cerf, 1997, p. 83-114.

[16] À l'entrée *Immanence (méthode d')*, les fasc. 54-55 du *DThC* (1922) renvoient à l'article *Apologétique*, dans lequel Louis Maisonneuve, professeur aux Facultés catholiques de Toulouse, avait évoqué les « nouvelles méthodes au XIX^e^ siècle », en soulignant le besoin de renouveau, en présentant la méthode d'immanence comme « la plus discutée et la plus importante », mais en rappelant aussi que les « anciennes méthodes demeurent efficaces et nécessaires » (*DThC*, t. I/2, 1903,

et biographiques publiées à partir de 1929 entrouvrent le débat, alors qu'un enseignant strasbourgeois collaborateur du *DThC*, l'abbé Dennefeld, est mis à l'Index en raison de ses positions sur le messianisme biblique[17], il n'en est vraiment pas de même de la plupart des contributions théologiques. Et c'est seulement en fin de course qu'une évolution se dessine avec la notice *Théologie*, confiée au P. Congar[18]. Cela tient pour une large part au rôle croissant dévolu à l'abbé Albert Michel, dont la production est abondante dans les années 30 et 40 et qui succède en 1948 à l'abbé Amann pour achever le *DThC*[19]. Critique de M^gr^ Duchesne et de Laberthonnière, successeur de M^gr^ Chollet à la Faculté de théologie de Lille, proche de l'Action française, il a été contraint de quitter son poste d'enseignant en 1927 pour cause de concubinage notoire, mais dans un contexte déterminé par l'affaire Bardy, épisode de la lutte autour du modernisme. Aumônier de lycée, puis curé de paroisse dans l'Est de la France, il collabore aussi à *L'Ami du clergé* et reste le défenseur « pointilleux » d'une stricte orthodoxie thomiste et romaine visant à « sécuriser le lecteur »[20].

Cette posture imprime toujours sa marque aux dix-huit fascicules des *Tables générales* dont l'abbé Albert Michel assure la préparation jusqu'à la veille de sa mort en 1972 et qui ne sont pas sans intérêt – au-delà de leur fonction d'instrument de travail – par les compléments qu'elles apportent. L'entrée *Modernisme* récapitule les propositions condamnées, citées dans le *DThC*, et signale quelques « ouvrages récents », parmi lesquels la thèse d'Émile Poulat, objet d'un jugement balancé[21]. La lettre *I* permet d'aborder

---

col. 1577-1579). D'autres références annonçaient un article spécifique, comme les *Tables générales* le notent (col. 2214) : « Et à juste titre, semble-t-il, car méthode suppose doctrine, et la doctrine de l'immanence touche à de nombreux sujets, abordés çà et là dans le *Dictionnaire*. »

[17] Étienne FOUILLOUX, « Un professeur de la Faculté de théologie à l'Index en 1930 », *Revue des sciences religieuses*, LXXXVI/4, 2012, p. 503-523.

[18] Yves CONGAR, art. « Théologie », *DThC*, t. XV/1, Letouzey et Ané, 1946, col. 341-502.

[19] Albert MICHEL, art. « Jésus-Christ », *ibid.*, t. VIII/1, 1924, col. 1108-1411, ID., art. « Ordre », *ibid.*, t. XI/1, 1931, col. 1194-1405, ID., art. « Sacrements », t. XIV/1, 1939, col. 485-655, ID., art. « Science de Jésus-Christ », *ibid.*, t. XIV/2, 1941, col. 1628-1665, ID., art. « Tradition », *ibid.*, t. XV/1, 1946, col. 1252-1350, et ID., art. « Trinité (Missions et habitation des personnes de la) », *ibid.*, t. XV/2, 1950, col. 1545-1855.

[20] Sur Albert Michel, Gérard MATHON, art. « Michel (Marie-Albert) », *Catholicisme : hier, aujourd'hui, demain*, dir. Gabriel JACQUEMET, t. IX, Letouzey et Ané, 1982, col. 110, Étienne FOUILLOUX, art. « Michel (Albert) », *Les Sciences religieuses*, dir. François LAPLANCHE, *op. cit.*, p. 472-473, et ID., « La passion de l'abbé Bardy », *Mélanges de science religieuse*, LXIX/4, 2012, p. 29-54.

[21] *DThC*, *Tables générales*, art. « Modernisme », col. 3231 : « On doit faire certaines réserves sur certaines appréciations de personnes […]. Mais il convient de souligner l'ampleur de la documentation […]. L'ouvrage de M. Poulat s'avère donc comme un instrument de travail excellent pour une connaissance plus complète du mouvement

la question de l'immanence, évacuée trente ans plus tôt[22], mais aussi celle de l'intégrisme, dans un long article rendu nécessaire par les « événements qui accompagnèrent ou suivirent la crise moderniste ». L'abbé Michel s'y veut « aussi irénique que possible » en se référant aux analyses du P. Congar sur l'« attitude de droite » dans *Vraie et fausse réforme dans l'Église* comme au rapport doctrinal présenté en 1957 à l'assemblée plénière de l'épiscopat français par l'archevêque de Bourges, M^gr^ Lefebvre. Mais il reste ambigu dans sa manière d'opposer aux « esprits plus mesurés qui s'engagent moins à fond » les « partisans d'idées audacieuses », prompts à stigmatiser les premiers. La conclusion en témoigne : « Les erreurs dénoncées par l'autorité ecclésiastique sont précisément celles contre lesquelles – avec peut-être plus ou moins de précision ou de justesse – certains théologiens qu'on a injustement qualifiés d'*intégristes* ont apporté, en faveur des positions traditionnelles sanctionnées par le magistère, l'appui de leurs arguments[23]. » En comparaison, les entrées biographiques consacrées à Loisy et von Hügel sont purement factuelles, et seules les notices dédiées à Joseph Turmel et à Jean Rivière prennent quelque ampleur. La première insiste sur la campagne menée par Louis Saltet et Jean Rivière pour débusquer le moderniste caché sous divers pseudonymes[24], tandis que la seconde évoque l'incident « pénible » dont Jean Rivière fut victime en 1918 et l'« opportune et féconde réparation » de sa nomination à Strasbourg, avant de rappeler ses travaux sur l'histoire du modernisme, mais sans porter de jugement sur eux[25].

2. Feu le modernisme ?

La notice de 1929, qui renvoie au livre « pour l'explication et la preuve documentaire des conclusions sommairement formulées » dans le *DThC*, constitue pourtant une étape importante dans l'analyse du modernisme. Structurée en six parties – « Définition », « Préparation », « Apparition historique », « Condamnation par l'Église », « Polémiques pour et contre », « Fin du modernisme » –, elle trace un vaste tableau international en se plaçant d'emblée dans l'optique de la définition élaborée par le magistère romain, seule apte à donner la mesure exacte d'un phénomène dont les contemporains n'ont pas toujours vu la nature, mais aussi à prévenir les extensions polémiques infinies :

moderniste. » Voir Émile POULAT, *Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste*, 3^e^ éd., Albin Michel, 1996 [^1^1962].

[22] *Ibid.*, art. « Immanence », col. 2214-228.

[23] *Ibid.*, art. « Intégrisme », col. 2294-2303.

[24] *Ibid.*, art. « Turmel (Joseph) », col. 4250-4251.

[25] *Ibid.*, art. « Rivière (Jean) », col. 3910-3911.

> Par son étymologie, modernisme n'évoque pas d'autre concept que la tendance à s'inspirer des préoccupations reconnues ou supposées actuelles, avec, comme inévitable conséquence, une certaine prédilection pour la nouveauté. De cet état d'âme, il s'agit de préciser la forme que le magistère ecclésiastique a considérée comme un péril. La tâche est d'autant plus nécessaire que les passions de la polémique ont davantage obscurci la question. Chez quelques apologistes de l'Église, ou soi-disant tels, *modernisme* fut un terme commode pour stigmatiser toute attitude qui contrariait sur n'importe quel point leurs préjugés conservateurs […]. Mais parmi les contemporains ou les acteurs de cette histoire, beaucoup purent ne pas en apercevoir la portée, et les plus clairvoyants eux-mêmes ne la réalisèrent pas complètement. Il fallut l'intervention de l'autorité ecclésiastique pour révéler à l'Église l'existence du modernisme. D'où il suit qu'il est impossible de définir celui-ci autrement qu'en prenant pour base et pour règle la description officiellement fournie par celle-là[26].

Identifié à un programme de réformes, le modernisme « doit être compris », au départ, « comme un essai d'apologétique », « un effort de catholiques pour régénérer l'Église en la rajeunissant »[27]. Mais il prend vite « la physionomie d'une révolution » qui sape « les fondements objectifs du dogme catholique, sous prétexte de le moderniser », en proposant de mauvaises réponses à des questions vitales : « Un bouleversement profond, imputable au développement des méthodes critiques, s'est produit, à notre époque, dans le statut fondamental de la foi chrétienne[28]. » La « crise doctrinale » qui en résulte, avec ses débats majeurs (agnosticisme, immanence, expérience religieuse, dogme), n'épargne aucune confession, ni aucun pays, et se déploie selon plusieurs figures, celles du modernisme philosophique, du modernisme biblique et du modernisme théologique. « Qu'en tout cela », précise Rivière, « pour un petit nombre de dévoyés, il n'y eût une majorité d'aveugles ou d'imprudents, le fait n'est pas douteux » : « Il n'en est pas moins vrai que, sous l'action de quelques maîtres aux tendances déjà tout au moins suspectes, un vent de crise soufflait sur l'élite cultivée du gé[29]. »

L'intervention romaine, que l'auteur analyse en discutant la dimension d'infaillibilité attribuée par certains aux documents promulgués en 1907[30],

[26] Jean RIVIÈRE, « Modernisme », art. cité, col. 2010.

[27] *Ibid*., col. 2011-2012.

[28] *Ibid*., col. 2013.

[29] *Ibid.*, col. 2028.

[30] Christian SORREL, « Conjoncture moderniste et infaillibilité pontificale au début du XX^e^ siècle. Jalons pour une étude », *Le Pontife et l'erreur. Anti-infaillibilisme catholique et romanité ecclésiale aux temps posttridentins (XVII^e^-XX^e^ siècles)*, dir. Sylvio DE FRANCESCHI, *Chrétiens et Sociétés*, *Documents et mémoires*, 11, Lyon, 2010, p. 145-162.

apparaît donc nécessaire et légitime. Par-delà le « déchaînement de polémiques, où la réfutation des erreurs modernistes ne servait plus que de prétexte à l'explosion des préjugés individuels ou des intérêts de parti », le but poursuivi est finalement atteint. Et Rivière, qui s'est employé à « localiser » le modernisme « dans un périmètre plus circonscrit »[31] en le conformant à la définition donnée par Pie X, peut proclamer sa « fin »[32] et inviter les hommes de science à reprendre le travail, comme Bruno de Solages le fait aussi dans un compte rendu de son livre[33] :

> Du modernisme, il ne subsiste guère en ce moment, au regard de l'observateur, que le souvenir plus ou moins obscurci d'une crise doctrinale depuis longtemps conjurée. Seuls les documents ecclésiastiques auxquels elle donna naissance, en lui assurant une place dans les cadres de l'enseignement théologique, la rappellent à l'attention distraite des nouvelles générations. Sans doute faut-il tenir grand compte des facteurs accidentels qui, en égarant la bonne foi de plusieurs croyants sincères, contribuèrent à développer une crise dont le germe réel était ailleurs. À cet égard, l'intervention énergique de Pie X eut tôt fait de ramener l'ordre, et rien ne laisse prévoir que le fruit en doive être perdu de longtemps. Mais, dans son principe essentiel, le modernisme est né du besoin d'adapter la doctrine de l'Église aux conditions nouvelles que les résultats de la critique imposent désormais aux intelligences cultivées. C'est la forme actuelle que la philosophie religieuse, l'exégèse biblique et l'histoire des dogmes donnent au vieux problème toujours renaissant de l'accord entre la raison et la foi. En condamnant les erreurs extrêmes du modernisme, le décret *Lamentabili* et l'encyclique *Pascendi* ont marqué pour l'avenir les points limites qu'un catholique ne saurait dépasser. Mais le désaveu officiellement infligé à des solutions notoirement funestes entraîne par lui-même l'obligation de leur en substituer une plus adéquate. Aux philosophes, historiens et théologiens incombe maintenant cette tâche dans leur domaine respectif, si, non contents de réfuter le modernisme, ils ont à cœur d'en prévenir efficacement le retour[34].

Ni le Saint-Office, ni le pape Pie XI, dont la vigilance antimoderniste ne désarme pas, ne partagent l'optimisme déclaré de l'abbé Rivière, qui se

[31] Jean RIVIÈRE, art. cité, col. 2013.

[32] Au début du siècle, Florent Deshayes, professeur au grand séminaire du Mans, avait adopté une démarche voisine pour analyser la crise de l'américanisme, dont il ne nie pas le danger, mais qu'il juge vaincu. Voir Florent Deshayes, art. « Américanisme », *DThC*, I/1, Letouzey et Ané, 1901, col. 1043-1049 [col. 1048] : « Rome a parlé ; le débat est clos ; il n'appartient plus qu'à l'histoire. »

[33] Cité par Étienne FOUILLOUX, *Une Église en quête de liberté. La pensée catholique française entre modernisme et Vatican II, 1914-1962*, Desclée de Brouwer, 1998, p. 78-79.

[34] Jean RIVIÈRE, art. cité, col. 2045-2046.

situe dans la ligne « progressiste » incarnée par M^gr^ Batiffol ou le P. Lagrange. Il ne semble pourtant pas que la notice du *DThC* ou le livre dont elle découle aient fait l'objet d'une instruction en cour de Rome. Mais ils contribuent à maintenir leur auteur dans le camp des suspects, au moment où l'enquête sur son collègue strasbourgeois Dennefeld commence et met en difficulté le *DThC*, soumis à une nouvelle procédure d'*imprimatur*[35].

L'absence de censure immédiate permet toutefois au directeur Amann de poursuivre la réflexion historique sur le modernisme, commencée à vrai dire dès 1928 avec la biographie de M^gr^ Mignot. L'abbé Louis de Lacger (1871-1961), professeur d'histoire au grand séminaire d'Albi, également soucieux de défendre l'orthodoxie de l'archevêque d'Albi, « théologien apologiste », sans rien cacher de ses relations avec Loisy, y esquisse la thèse du « double jeu » de l'exégète, qu'il développe surtout après la parution des *Mémoires pour servir à l'histoire religieuse de notre temps* de Loisy[36]. Mais il stigmatise aussi les violences intégristes et laisse entendre que les racines de la crise ne sont pas éradiquées : « Personne ne fut, en réalité, plus attaché à la foi catholique ; mais personne aussi n'eut le sentiment plus vif de ce qu'il y avait à faire pour en tenir l'interprétation à jour, en raison des exigences scientifiques de notre époque. Aujourd'hui, […], son œuvre écrite peut toujours servir d'utile initiation aux grands problèmes religieux qui hantèrent son esprit et qui ne cessent de se poser[37]. » De son côté, l'abbé Amann, dont le commentaire du livre de Jean Rivière montre qu'il prend ses distances avec lui sur l'issue de la crise comme avec Louis de Lacger sur la posture de dupes des interlocuteurs de Loisy[38], aborde directement la question moderniste en publiant en 1934 l'entrée *Pie X*. S'il renvoie à la notice de l'abbé Rivière pour une analyse détaillée, il insiste dès le départ sur l'interaction entre le « mouvement réformiste » et les « questions politico-religieuses » et choisit d'énumérer les « mesures de condamnation » et les

[35] Étienne FOUILLOUX, , « Un professeur de la Faculté de théologie à l'Index », art. cité, p. 521-522. L'article de Louis Dennefeld sur *Le messianisme dans la Bible* (*DThC*, t. X/1, Letouzey et Ané, 1928, col. 1404-1568) est mis à l'Index en décembre 1930 et l'*imprimatur* du *DThC* est transféré de l'évêque de Nancy à l'archevêque de Paris en 1931.

[36] La notice consacrée à M^gr^ Mignot dans le *DThC* (1928) est antérieure à la publication des *Mémoires* de Loisy (1931), contrairement à ce que suggère Louis-Pierre Sardella, qui la présente comme le « point final au procès en hétérodoxie » du prélat, alors qu'elle en constitue plutôt la préface. Voir Louis-Pierre SARDELLA, *M^gr^Eudoxe Irénée Mignot (1842-1918). Un évêque français au temps du modernisme*, Cerf, 2004, p. 42-59.

[37] Louis DE LACGER, « Mignot (Eudoxe-Irénée) », art. cité, col. 1750.

[38] Émile POULAT, *op. cit*., p. 291-295, et François LAPLANCHE, *La crise de l'origine*, *op. cit*., p. 189-190.

« mesures de défense ou de précaution » avec un arrière-plan critique explicite :

> Il n'était certes pas dans les intentions des organismes ecclésiastiques qui entrèrent pour lors en jeu de mettre exactement sur le même pied tous les ouvrages qui furent condamnés en ces diverses conjonctures. L'ensemble néanmoins de ces jugements ne laisse pas de donner des indications sur l'état d'esprit qui régnait en ce temps à la curie. Non seulement on y condamnait, avec une impitoyable sévérité, tout ce qui était proprement modernisme, mais la proscription s'étendait même à des auteurs dont l'esprit était tout spécialement hostile aux nouvelles tendances. Le blâme qui atteignit des défenseurs aussi résolus du catholicisme traditionnel que le R. P. Lagrange ou M^gr^ Batiffol ne peut être attribué qu'à la *fièvre obsidionale*, assez naturelle dans une place forte qui se sent assiégée de toutes parts par de puissants adversaires. C'est le même esprit qui se trouve dans les mesures de défense[39].

Il ne s'agit sans doute pas de nier la dangerosité du modernisme, mais le ton de l'abbé Amann se fait plus rude que celui de l'abbé Rivière pour évaluer, en historien, le pontificat de Pie X :

> En définitive, la lutte contre le péril très grave que constituait à coup sûr le modernisme amène l'Église de Pie X à prendre, dans les diverses questions intellectuelles, une attitude qui peut sembler chagrine. À la fièvre de savoir, à l'esprit de discussion, à l'engouement pour les idées nouvelles et les découvertes retentissantes qui se remarquent dans les milieux français, allemands, italiens de la fin du règne de Léon XIII, on oppose, à Rome, sous le pontificat de Pie X, un régime sévère et même une médication qui peut aujourd'hui nous paraître drastique. Il faut en juger non point dans l'abstrait, mais en fonction des circonstances qui rendirent ces mesures opportunes ou même indispensables. Peut-être l'histoire se montrera-t-elle plus sévère pour un certain nombre de moyens mis en œuvre par l'entourage immédiat du pape et du secrétaire d'État. Des révélations ultérieures ont fait connaître le rôle peu reluisant que jouèrent à ce moment des personnages qui virent surtout dans l'intégrisme un moyen de se pousser, organisèrent une association occulte, dénommée *Sodalitium pianum* (*uulgo* la Sapinière), érigèrent la délation en système et ne reculèrent pas toujours devant la calomnie[40].

En fin de course, c'est encore Jean Rivière qui revient sur la question moderniste dans la notice consacrée à George Tyrrell, dont il distingue, en théologien, la « période catholique » et la « période moderniste » : « Pragmatisme agnostique et évolutionniste dans la notion de la révélation et du

[39] Emile AMANN, « Pie X », art. cité, col. 1727.
[40] *Ibid*., col. 1730.

dogme ; mysticisme individualiste d'origine protestante dans la conception de l'Église et de son magistère : les œuvres postérieures […] n'ont guère ajouté à ce programme initial. Aussi est-ce bien à lui notoirement que la synthèse du *modernisme* construite par l'encyclique *Pascendi* doit le plus de son architecture et de ses matériaux[41]. »

3. Le modernisme comme système et menace

La plupart des auteurs ne vont toutefois pas aussi loin que l'abbé Rivière, soucieux de cerner la pensée des modernistes et d'analyser les conditions de production des textes romains pour montrer la consistance des accusations portées, mais aussi en délimiter le champ. Le primat de la parole magistérielle leur suffit en effet, comme en témoigne la démarche du P. Chossat à propos de la connaissance naturelle de Dieu : « Il ne nous reste plus qu'à indiquer 1° la position de l'encyclique, 2° ce qu'il faut répondre aux modernistes qui prétendent que nous ne connaissons Dieu que par la vie intérieure[42]. » Et Albert Michel n'agit pas différemment en affirmant à l'entrée *Jésus-Christ* : « Le modernisme […] : nous nous contenterons de rapporter ici les textes de l'encyclique *Pascendi* qui proposent la synthèse du modernisme touchant la personne du Christ et les propositions condamnées dans le décret *Lamentabili*[43]. » Les collaborateurs du *DThC* n'ignorent toutefois pas les « jugements contradictoires » émis sur la valeur doctrinale de ces documents au regard de l'infaillibilité[44]. Si le P. Dublanchy insiste, avant Jean Rivière, sur les réserves formulées par le jésuite Lucien Choupin (1859-1932)[45], il n'en est pas de même du P. Charles Antoine (1847-1921), jésuite lui aussi, qui, sans dire formellement que l'infaillibilité est engagée, laisse au moins la place à l'hypothèse : « Le modernisme n'est-il pas le triomphe de l'équivoque ? De là, on peut conclure que si Jésus-Christ n'avait pas institué un magistère infaillible ayant l'autorité et la mission de fixer le langage théologique, il aurait très mal pourvu à l'intégrité et à la perpétuité de sa doctrine. Ce sera la gloire de Pie X d'avoir dissipé les nuages d'équivoques dont s'enveloppait et où vivait l'hérésie moderniste[46]. » Il faut attendre en fait la notice *Théologie* du P. Congar pour constater un apaisement et voir apparaître une distinction constructive à propos du statut du dogme, débattu en particulier par Édouard Le Roy en 1904 :

---

[41] Jean RIVIÈRE, « Tyrrell (George) », art. cité, col. 1020.

[42] Marcel CHOSSAT, « Dieu. Connaissance naturelle de Dieu », art. cité, col. 810.

[43] Albert MICHEL, « Jésus-Christ », art. cité, col. 1382.

[44] Louis-Pierre SARDELLA, « Il y a cent ans : la réception de l'encyclique *Pascendi Dominici Gregis* en France », *Revue d'histoire ecclésiastique*, CIII/2, 2008, p. 467-496.

[45] Edmond DUBLANCHY, art. « Infaillibilité du pape », *DThC*, t. VII/2, Letouzey et Ané, 1923, col. 1704-1705.

[46] Charles ANTOINE, art. « Équivoque », *ibid.*, t. V/1, Letouzey et Ané, 1912, col. 388.

> Plusieurs des difficultés soulevées par les modernistes contre le dogme viennent d'un manque de distinction entre le dogme de l'Église et les systèmes ou même la science théologiques. Ainsi de M. Éd. Le Roy […] ; ainsi encore de G. Tyrrell […]. Ce fut donc l'un des bénéfices de la crise moderniste que de faire mieux distinguer du dogme la théologie. Les éclaircissements donnés alors n'ont cependant pas suffi et l'on a vu, récemment, soulever contre le catholicisme des difficultés qui, arguant de la présence dans le dogme d'éléments philosophiques périmés, reposaient pour une part sur la vieille méprise et sur le manque de distinction entre dogme et systèmes théologiques[47].

En attendant cette évolution, le *DThC* porte ses attaques en priorité contre Loisy et Le Roy. Le premier est cité comme source d'informations et discuté dès le premier fascicule avant d'être logiquement constitué en père de la « religion moderniste »[48] : « Cet auteur incarnant, pour ainsi dire, en lui tout le modernisme, il nous suffira, pour donner une juste idée de celui-ci, d'indiquer au moins sommairement les idées du maître », écrit Edmond Dublanchy[49]. Mais la discussion se fait parfois serrée et la réfutation technique, par exemple sous la plume de Charles Ruch (1873-1945) à propos de l'*Épître de Jacques* ou sous celle de Léon Marchal (1882-1967) à propos des *Actes des Apôtres*[50]. Dans le même temps, le *DThC* s'en prend à Édouard Le Roy, par exemple avec le P. Dublanchy, qui stigmatise le « rôle principalement négatif et presque exclusivement pratique » accordé par cet auteur au dogme, critique son refus de toute « conception intellectualiste du dogme comme absolument opposée à la philosophie moderne » et l'assimile à Loisy sur la question de l'« évolution substantielle » des dogmes[51]. De son côté, le P. Stéphane Harent dénonce le « système » de Le Roy, qui exigerait la foi pour produire et discerner le miracle[52].

Les modernistes sont-ils encore catholiques ? La question, sans être toujours formulée, appelle en général une réponse négative, comme le suggère le plan choisi par l'abbé Eugène Mangenot pour aborder le dossier de l'inspiration de l'Écriture sainte après l'encyclique *Prouidentissimus Deus* :

---

[47] Yves CONGAR, « Théologie », art. cité, col. 481

[48] Arthur CHOLLET, « Culte en général », art. cité, col. 2423-2427.

[49] Edmond DUBLANCHY, « Dogme », art. cité, col. 1583.

[50] Charles RUCH, art. « Extrême-Onction dans l'Écriture », *DThC*, t. V/2, Letouzey et Ané, 1913, col. 1913-1914, et Léon MARCHAL, art. « Judéo-chrétiens », *ibid*., t. VIII/2, 1925, col. 1684 et col. 1689.

[51] Edmond DUBLANCHY, « Dogme », art. cité, col. 1584-1585 et col. 1638.

[52] Stéphane HARENT, « Foi », art. cité, col. 276-278.

« a) Chez les catholiques ; b) chez les modernistes[53]. » Mais des auteurs adoptent une position plus nuancée en relevant la complexité de la « doctrine » dans ses « origines historiques » et sa « parenté philosophique[54] », tandis que d'autres, plus tardivement, semblent discuter l'idée même de système, ce qui ne les empêche pas de le décrire[55]. En quête d'une généalogie, la majorité des contributeurs insiste cependant sur la parenté avec le protestantisme, spécialement dans sa déclinaison libérale. Le P. Dublanchy, analysant les « systèmes religieux se donnant comme chrétiens et rejetant au moins partiellement la divine constitution de l'Église », part de Wycliff pour aboutir aux « protestants libéraux et modernistes », traités dans un même mouvement, avant de parler des schismes orientaux : « On sait d'ailleurs que ces négations du protestantisme libéral, si hardies qu'elles soient, sont presque identiquement reproduites par l'école moderniste[56]. » L'abbé Chollet rapproche Auguste Sabatier et Alfred Loisy sur le culte[57]. Le P. Pinard de la Boullaye lie le modernisme au « symbolo-fidéisme », dans la ligne de Kant, Schleiermarcher, Fries et de Wette, à propos de l'expérience religieuse : « Ces thèses [modernistes] manquant d'originalité, il nous paraît plus important de marquer nettement de quelles sources elles dérivent et quelle est leur place dans le grand mouvement agnostique issu de la Réforme que d'analyser longuement leur contenu[58]. » Quant à Albert Michel, il affirme à propos de la Trinité que « le modernisme chez les catholiques est une infiltration du modernisme qui, après Schleiermacher, envahit le protestantisme libéral » : « Le dogme trinitaire ne saurait échapper à la double loi d'un évolutionnisme dû à des expériences religieuses sans cesse renouvelées et d'une interprétation purement pragmatique[59]. » Par le protestantisme libéral, le modernisme confine aussi au rationalisme, dont il est l'un des fruits. « Le modernisme est un rationalisme déguisé », affirme le chanoine Michel : « On le retrouve sous les formules ondoyantes et hésitantes de MM. Loisy, J. Réville, Sabatier et de la plupart des *libéraux* allemands[60]. » Il en va de même pour le professeur du grand séminaire de Bruges Joseph van der Meersch (1868-1952), qui dénonce les vues rationalistes sur la

[53] Eugène MANGENOT, art. « Inspiration de l'Écriture », *DThC*, t. VII/2, Letouzey et Ané, 1923, col. 2190-2192.

[54] Marcel CHOSSAT, « Dieu. Connaissance naturelle de Dieu », art. cité, col. 810.

[55] Voir Nicolas IUNG, art. « Révélation », *DThC*, t. XIII/2, Letouzey et Ané, 1937, col. 2592 : « Pour les modernistes, si tant est que l'on puisse user de ce terme, vraiment trop général. »

[56] Edmond DUBLANCHY, « Église », art. cité, col. 2113.

[57] Arthur CHOLLET, « Culte en général », art. cité, col. 2423-2427.

[58] Henri PINARD DE LA BOULLAYE, « Expérience religieuse », art. cité, col. 1803.

[59] Albert MICHEL, « Trinité (Missions et habitation des personnes de la) », art. cité, col. 1799-1800.

[60] ID., « Jésus-Christ », art. cité, col. 1382.

grâce, auxquelles il rattache les positions modernistes, pourtant peu affirmées : « Le modernisme n'a pas, semble-t-il, défendu des thèses qui contiennent explicitement la négation de la grâce, mais son système est radicalement incompatible avec la doctrine catholique de la grâce. En effet, [il] ne peut admettre aucun ordre surnaturel, celui-ci [étant] exclu, et par l'agnosticisme, et par l'immanentisme vital[61]. »

* *
*

De fascicule en fascicule, le *DThC* est habité par un discours antimoderniste à la mesure de l'affirmation nécessaire de l'orthodoxie sans laquelle l'œuvre n'aurait pas pu se poursuivre. Les documents romains de 1907 demeurent la norme de référence en matière théologique, qu'ils servent de point de départ à la déconstruction des thèses d'un système jugé mortel ou qu'ils couronnent la démonstration, avec des nuances sans doute, mais sans inflexion décisive jusqu'au dernier volume, en raison notamment de la place acquise par Albert Michel. À partir de 1929, en revanche, les notices historiques et biographiques apportent un questionnement plus ouvert sur la signification de la crise – pertinence des questions soulevées, mode d'action de la curie, sortie de crise –, sans nier la réalité du modernisme et le caractère salutaire de l'intervention du pape Pie X. Dans cette perspective, les articles dédiés à la crise moderniste témoignent des tensions, souvent discrètes, qui parcourent le *DThC* et en font un témoin privilégié de la théologie catholique francophone de la première moitié du XX^e^ siècle.

[61] Joseph VAN DER MEERSCH, art. « Grâce », *DThC*, t. VI/2, Letouzey et Ané, 1920, col. 1570.